Cinquante-septième année. - N ° 208 A Vendredi 27 octobre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1010

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

840 566 822 RCS Lyon.
VITAPROTECH GROUP.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 44504246.00 EUR.
Adresse : 1, Rue Du Dauphiné, 69120 Vaulx-en-Velin.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale (Nouvelle réglementation) Pour la société absorbante : VITALINK, SAS Au capital de 2.044.955,52 euros Siège social : : 1 rue du Dauphiné 69120 Vaulx-en-Velin 917 793 291 RCS Lyon Pour la société absorbée : VITAPROTECH GROUP, SAS, Au capital de 44.504.246 euros, Siège social : 1 rue du Dauphiné 69120 Vaulx-en-Velin 840 566 822 RCS Lyon L'évaluation de l'actif et du passif de la société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 115.855.054 euros, Passif : 74.396.619 euros L'Actif net apporté est donc de 41.458.435 Euros. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 II du Code de commerce, dès lors que l'Absorbante détient la totalité des actions composant le capital de l'Absorbée et qu'elle les détiendra jusqu'à la Date de Réalisation, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de l'Absorbée contre des actions de l'Absorbante et l'Absorbante ne créera pas d'actions (ni par conséquent de prime de fusion) en rémunération des apports de l'Absorbée. Les actions de l'Absorbée se trouveront annulées du fait de la réalisation de la Fusion. Prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 24/10/2023. Les dates et lieux des dépôts au RCS au titre de chaque société participante : - Dépôt en date du 25/10/2023, au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon pour la société absorbante et pour la société absorbée. ********** Déposant : Cabinet Attias Guez Associés Compte ATTIGUE Mail : marie-jose.about@agetassocies.com Tel : 01 43 440 13 06..